



fruits
& légumes
à l'école

Lait & fruits à l'école

des
produits
laitiers
à l'école

FOURNISSEURS DE FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
ET/OU DE PRODUITS LAITIERS,

PARTICIPEZ À LA DISTRIBUTION DE PRODUITS FRAIS
ET DE QUALITÉ AU SEIN DES ÉCOLES !

Offrez des
produits frais
& de qualité
aux enfants !


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


ars
Agence Régionale de Santé
Guyane



Financé par le programme
de l'Union européenne
à destination des écoles

Objectifs du programme

✓
Promouvoir des comportements alimentaires plus sains auprès des élèves de la maternelle au lycée

✓
Enrichir leurs connaissances sur les produits et les filières agricoles et agroalimentaires, en particulier les produits bénéficiant de signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)*

✓
Faciliter l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim pour les établissements scolaires

Intérêts pour les fournisseurs

Faciliter les relations commerciales avec les établissements scolaires. Le programme LFE leur apporte un financement spécifique pour l'achat de produits frais et de qualité auprès des fournisseurs référencés.

➤ La massification de la mobilisation de cette aide pourrait constituer un réel levier pour **développer les approvisionnements en produits locaux auprès de fournisseurs guyanais.**



Quels produits puis-je fournir aux établissements dans le cadre de ce programme ?



FRUITS & LÉGUMES

Toutes les variétés de fruits et légumes, livrés frais (entiers, prédécoupés ou pressés) sont éligibles.

Les produits doivent être livrés **bruts sans traitement** (cuisson, congélation) et sans ajout (sucre, matière grasse, sel, ...).

Ils peuvent ensuite être **transformés sur place** par l'établissement (cuits, sous forme de purée, de jus ou de soupe).



PRODUITS LAITIERS

Lait liquide nature, yaourt **nature**, fromages y compris les fromages blancs et petits suisses **nature** (à base de lait de vache, de chèvre ou de brebis).

Produits non-éligibles



Produits transformés
Soupe de légumes, purée cuite, etc.



Fruits à coque
Noix, amandes, etc.



Féculents et légumineuses
Patates douces, lentilles, manioc, pois, etc.



Légumes 4ème gamme cuits
Soupe de légumes, purée cuite, etc.



Produits servis avec condiments
Sel, poivre, huile, vinaigre, etc.



Fromages avec ajout d'ingrédients
Herbes, etc.



Produits aromatisés et/ou sucrés
Yaourts aux fruits, sucrés, wassai sucré, etc.

Montant de l'aide

De quelle aide bénéficie l'établissement pour l'achat de mes produits ?*

	N° FORFAIT	PRODUITS	PORTION*	FORFAIT MATIN & GOÛTER		FORFAITS MIDI
				Conventionnels	SIQO	SIQO
Fruits & légumes frais	1	Légumes frais (achetés frais) dont melon	100g	2,89 €/kg	3,65 €/kg	1,20 €/kg
	2	Fruits (achetés frais)	100g	2,64 €/kg	3,55 €/kg	1,35 €/kg
	3	Fruits frais découpés et emballés en portion individuelle (achetés déjà préparés)	100g	7,52 €/kg	9,59 €/kg	2,52 €/kg
Lait & produits laitiers	5	Lait liquide nature	125ml	1,03 €/kg	1,46 €/kg	1,46 €/kg
	6	Yaourt nature	125g	2,04 €/kg	3,42 €/kg	1,38 €/kg
	7	Fromage blanc ou petit-suisse nature	60g	3,15 €/kg	5,42 €/kg	2,27 €/kg
	8	Autres fromages	30g	10,52 €/kg	17,61 €/kg	7,09 €/kg

*Forfaits 2023/2024 : ces forfaits sont susceptibles d'évoluer, veillez à vérifier les potentielles mises à jour sur le site de FranceAgriMer et à utiliser le simulateur

Les numéros des forfaits sont importants, il vous seront demandés sur le récapitulatif fournisseur à transmettre à l'établissement pour la demande de paiement.



à retenir



Le matin et au goûter
Produits conventionnels ou sous SIQO
> Forfaits SIQO + avantageux

Le midi
Uniquement des produits sous SIQO

A titre d'exemple

- École du 1^{er} degré avec 200 élèves
 - Collation ou goûter
 - 1 fruit frais SIQO ET un yaourt nature SIQO par jour
- > 29 000€ d'aides mobilisables sur une année scolaire

Comment participer au programme LFE en tant que fournisseur ?

Les fournisseurs sont sélectionnés conformément aux règles de la commande publique ET doivent impérativement être **référéncés auprès de FranceAgriMer**. Ils s'engagent à livrer les produits éligibles et à établir **des récapitulatifs de livraison conformes** pour que les bénéficiaires perçoivent l'aide.

COMMENT ME FAIRE RÉFÉRENCER AUPRÈS DE FRANCEAGRIMER ?

➤ La demande de référencement est à faire par le fournisseur via une téléprocédure rapide.

Elle se compose de 4 étapes :

- ✓ Entrer son n° de SIRET et ses coordonnées
- ✓ Compléter un formulaire
- ✓ Joindre un modèle de récapitulatif de livraison
- ✓ Enregistrer ou déposer sa demande

➤ Documents requis :

- ✓ Formulaire à remplir
- ✓ Exemple de récapitulatif de livraison à joindre

à noter

Si vous êtes une Société de Restauration Collective (SRC) en charge de la préparation ET de la distribution des repas pour l'établissement (via une DSP ou apparenté) alors vous pouvez mobiliser LFE en tant que structure acheteuse.

ATTENTION il faut alors que vos fournisseurs se réfèrent à leur tour !

QU'EST CE QU'UN RÉCAPITULATIF FOURNISSEUR CONFORME ?

Cette pièce est **obligatoire pour la validation de votre référencement**. Le récapitulatif fournisseur doit être **conforme au modèle** de FranceAgriMer (voir site) et devra être celui que vous transmettez aux demandeurs d'aide du programme. Si vous n'êtes pas en mesure d'établir des récapitulatifs de livraison, vous ne pourrez pas vous faire référencer.

Le récapitulatif doit être transmis au demandeur en **format numérique non modifiable** (Possibilité de transmettre en plus dans un format modifiable type tableur pour en faciliter l'exploitation).

Pense-bête



Le récapitulatif des livraisons doit comprendre **l'ensemble des livraisons de produits distribués** dans le cadre du programme **sur la période concernée**.
Il ne doit comporter que des produits éligibles.
Si les produits sont distribués le midi, et sont donc **SIQO**, il faut l'indiquer.

Contenu obligatoire

- Papier à en-tête ou cachet commercial avec identité du fournisseur
- Destinataire de livraison
- Dénomination des produits
- Mention de la qualité (Bio, AOP, etc.)
- Numéro de forfait
- Quantité livrée en kg et sous totaux par forfaits
- Date de livraison
- Référence BL ou facture

PROGRAMME LAIT ET FRUITS À L'ÉCOLE

MODÈLE DE RÉCAPITULATIF DU FOURNISSEUR

Ce modèle est donné à titre d'exemple.

Un récapitulatif de ce type doit impérativement être joint à la demande d'aide, les B/L et factures ne sont pas pris en compte.

Identité du fournisseur (Raison sociale, adresse, N° Siret) : Papier à en-tête ou cachet commercial

Identité du fournisseur :

Dénomination de vente du produit livré	Qualité du produit : BIO, AOP, AOC, IGP, LABEL ROUGE, ou CONVENTIONNEL	N° Forfait	Date de livraison	Référence du bordereau de livraison	Quantité livrée	Kg ou litres
Sous totaux par forfait						

Cachet commercial du fournisseur :



Date : 02/09/2024

Lait & fruits à l'école



Le programme Lait et Fruits à l'Ecole est financé par l'Union Européenne et piloté par FranceAgriMer.



Plus d'infos sur le site de l'ARS

Pour l'agrément acheteurs et le référencement fournisseurs
e-LFE@franceagrimer.fr

Pour la mise en place du programme et la demande d'aide
programme-lfe@franceagrimer.fr

Site de FranceAgriMer
<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Lait-et-Fruits-a-l-ecole>

WWW.FRANCEAGRIMER.FR

Rédaction : Kabeco Conseil

Création graphique et mise en page : Benoit MICHEL, Wido création

Photos : ©Shutterstock ©Freepik



Financé par le programme de l'Union européenne à destination des écoles